

SÉANCE DU 28 JUIN 1920.

Présidence de M. VERVAECK.

La séance est ouverte à 8 heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 1920.

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1917, n° 1-2. — H. Vallois, La valeur morphologique de la rotule chez les mammifères. — Variot et M^{lle} Bagnko, Un cas de phocomélie. — H. Rouvière, Essai sur le fonctionnement de l'écorce cérébrale. — J. Cotte et C. Cotte, Analyses de résidus organiques de l'époque néolithique.

Id., n° 3. — E. Jeanselme, Du tubercule de Carabelli chez l'homme aux périodes paléolithique et néolithique dans l'antiquité et au moyen âge. — G. Gailard, Des conséquences de la guerre au point de vue démographique.

Id., n° 4, 5, 6. — G. Variot et d'Eck, Un cas de mélanodermie congénitale. — R. Worms, A propos de la natalité. — Variot et Bouquier, Dysostose congénitale avec modifications morphologiques du squelette rappelant le rachitisme.

Journal of the Royal anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 1919. — H. Peake, The Finnic question and some Baltic problem. — Compton, String figures from New Caledonia and the Loyalty Islands. — Crooke, W., Nudity in India in custom and ritual. — Hocart, Notes on Rotuman Grammar. — Migeod, Some observations on the physical characters of the Mende Nation. — Chinnery, E. W. Pearson, Stonework and goldfields in British New-Guinea. — Strong, Some personal experiences in British New-Guinea. — Brewster, Circumcision in Noikoro, Noemalu, and Mboum-budho. — Ray, The languages of Northern Papua. — Warren, S. Hazzledine, A. Stone-Axe factory at Graig-lwyd, Penmaenmawr.

Id., 1920. — Fleure, Some early neanthropic types in Europe and their modern representatives. — Hutton, Leopard-Men in the Naga Hills. — Thomas, Ashanti and Baule Gold Weights. — Haddon, The outriggers of Indonesian canoes. — Moir, J. Reid, On the occurrence of flint implements of Man in the glacial chalky boulder clay of Suffolk. — Seligman, Bird-chariots and socketed Celts in Europa and China. — Parsons, The colour index of the British Isles. — Buxton, L. H. Dudley, The anthropology of Cyprus.

XIV et XV Jahresbericht der Geographisch-ethnographischen Gesellschaft in Zürich, 1915.

Création d'un service anthropologique dans les prisons.

Le secrétaire général signale qu'un arrêté royal en date du 30 mai organise dans les prisons un service anthropologique ayant pour but l'examen systématique de tous les condamnés afin de les classer en vue de l'individualisation du traitement pénitentiaire. Cette réforme consacre la reconnaissance officielle de l'anthropologie criminelle dans les prisons belges et lui accorde la part prépondérante dans le traitement pénitentiaire, puisque celui-ci s'orientera désormais à la lumière des données scientifiques d'ordre anthropologique. C'est là un fait important qui ne peut laisser la Société d'Anthropologie indifférente. En effet, déjà à plusieurs reprises, elle s'est occupée de la question. Il y a quarante ans, le professeur Heger préconisait la création de cliniques criminelles où les délinquants seraient l'objet de recherches et de soins absolument comme les malades dans une clinique hospitalière. Un projet d'enquête anthropologique fut admis par la Société d'Anthropologie en 1882; elle fut réalisée par une commission spéciale choisie parmi ses membres qui obtinrent l'autorisation d'examiner les condamnés de la prison centrale de Louvain, et d'intéressants travaux publiés à cette époque, notamment par Warnots, Ramlot et Coppez, témoignent de son activité. Depuis lors, la Société d'Anthropologie de Bruxelles n'a cessé de se préoccuper des questions relatives à l'anthropologie criminelle et pénitentiaire.

Le secrétaire propose, au nom du bureau, d'adresser une motion de félicitations au Ministre de la Justice qui a su faire aboutir cette réforme.

Cette motion, qui rappelle les vœux émis autrefois par la Société d'Anthropologie sur cette question, est adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire, au nom de la Société toute entière, rend hommage au labeur persévérant de son président, le D^r Vervaeck, grâce auquel cette création a pu se faire et il le félicite d'avoir été choisi pour organiser et diriger ce service spécial unique en Europe.

M. Borgerhoff tient à faire ressortir l'importance de la réforme et rappelle que M. Vervaeck fut le créateur du premier laboratoire d'anthropologie criminelle des prisons en Europe.

Correspondance. — La Fédération des Sociétés savantes nous adresse le compte rendu de sa dernière séance.

M. Claerhout propose d'éditer au nouvel an un annuaire.

Le secrétaire pense que cette publication sera inutile, le Bulletin donnant tous les renseignements nécessaires et étant à l'impression.

Lecture du procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

Nomination de deux membres effectifs. — M. Bruno Beck, assistant au laboratoire de l'Université de Genève, et le D^r Burnier, à Lausanne, sont nommés membres effectifs de la Société.

LA STATION ET L'OSSUAIRE DE COVIS, A LUSTIN (PROVINCE DE NAMUR)

par MM. le baron A. DE LOË, L. HUART et E. RAHIR

LA STATION D'HABITAT

Elle est située à environ 1,000 mètres au nord-ouest de l'église de Lustin, sur un plateau élevé (altitude: 249 mètres) dominant la Meuse et défendu naturellement de trois côtés (fig. 1).

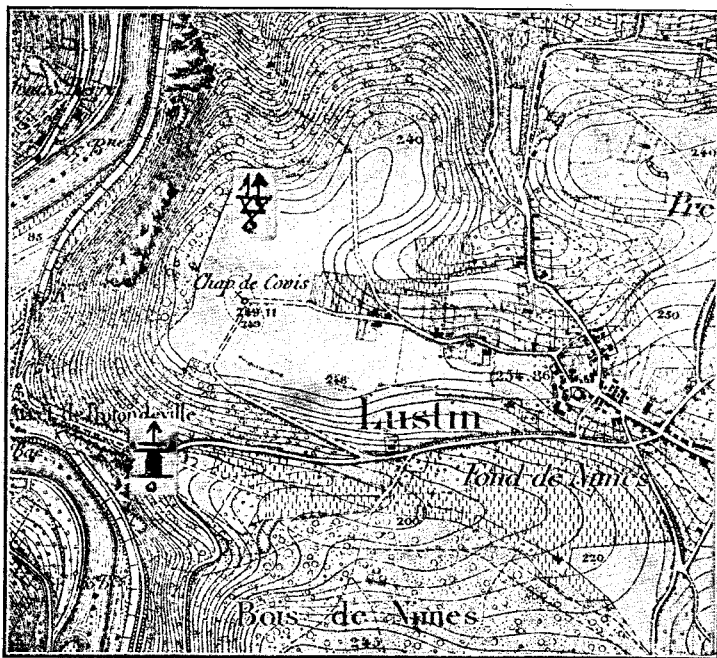


Fig. 1. — Fragment de la carte d'Etat-majot 1/20,000. — Planchette de Naunne.

Le terrain est de qualité médiocre.

Les silex se rencontrent à la surface des champs ou à une très faible profondeur dans le sol, un peu partout, sur toute l'étendue du plateau, mais ils sont particulièrement abondants à l'angle du bois, au nord de la chapelle dite de *Covic*.

L'endroit dont il s'agit est mentionné déjà dès 1875 dans les *Annales de la Société archéologique de Namur* comme ayant fourni « une hache ébauchée et divers silex taillés » (1).

Nous ne sommes donc pas les inventeurs de cette station, mais à défaut du mérite de l'invention, nous avons celui de l'avoir consciencieusement explorée depuis 1907, aidés dans nos recherches par M. Ernest van den Broeck, secrétaire général honoraire de la Société belge de Géologie et par M. Jules Baujot, professeur à l'athénée royal de Namur.

Le matériel dont nous disposons dès à présent, comprend environ deux cents instruments, de très petits nucleus ou noyaux-matrices en nombre considérable (fig. 2, n° 17) (2) et une quantité infinie d'éclats de débitage et de déchets de taille.

A l'exception d'un petit couteau en phthanite noir du terrain houiller et de deux petites lames en quartzite landenien supérieur de Wommersom (3), tout l'outillage est en silex. Celui-ci semble être de provenances très diverses, mais nous n'y reconnaissons positivement que le silex gris de Spiennes.

Les instruments, parmi lesquels les lames prédominent d'une façon absolue, se présentent sous les espèces de couteaux qui ne sont en réalité que des lames simples ayant conservé plus ou moins intact le fil de l'éclatement (fig. 2, n° 14 et 15); de lames retouchées sur les bords latéraux (n° 13); de lames taillées en pointe (n° 16); de retouchoirs ou d'éclateurs, c'est-à-dire de lames très épaisses complètement émoussées sur les deux tranchants (n° 7); d'éclats à encoche (n° 8); de perçoirs (n° 9); de petits grattoirs ronds (n° 1 et 2); de petits grattoirs sur bout de lames (n° 4 et 5); de grattoirs plus grands et plus larges (n° 6); de lames minuscules (n° 18 et 19); de tout petits éclats plus ou moins allongés, à pointe droite ou oblique et à retailé dorsale (n° 20 à 25). Il y a aussi

(1) T. XIII, p. 521.

M. Jor. Le Grand, de Namur, a recueilli aussi, à Covis, un certain nombre de silex et notamment une hache taillée mesurant 0^m125 de longueur, 0^m020 d'épaisseur et 0^m050 de largeur au tranchant, et des pointes de flèche de type robenhausien. (Renseignements de M. Baujot.)

(2) Le « plus grand » atteint à peine 0^m045 de longueur; quant au plus petit, il ne mesure que 0^m024.

(3) C'est en 1901 que le D^r Raeymaekers et le baron de Loë ont fait connaître le gisement de Wommersom, élucidant ainsi la question de l'origine d'une roche qui avait intrigué depuis longtemps tous les paléontologues belges. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XX, p. XXI.)

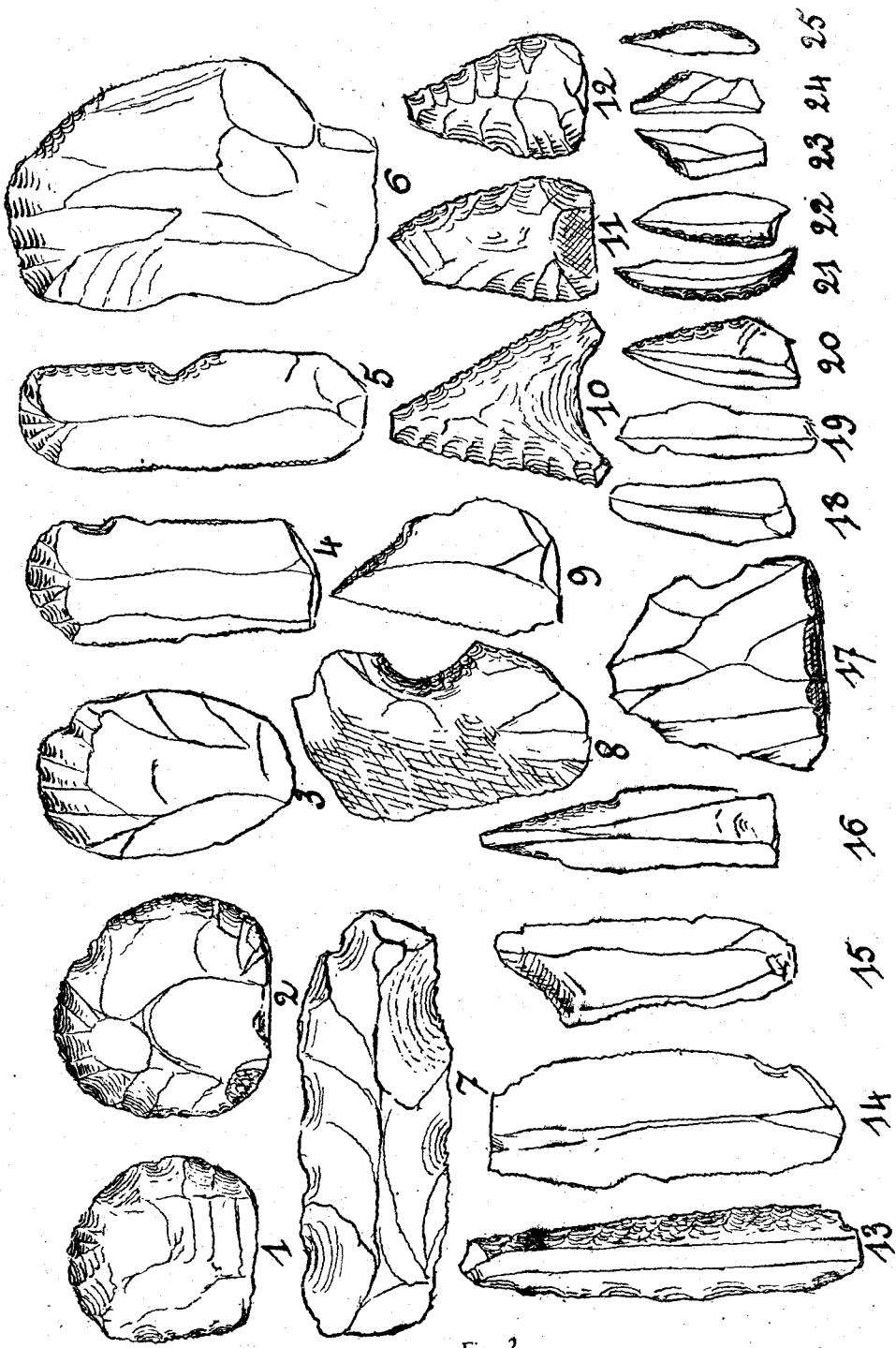


Fig. 2.

quelques pointes de flèche (n^{os} 10, 11 et 12) et quelques fragments de haches polies (1).

Tous ces silex sont en général peu patinés, étant demeurés longtemps plus ou moins enfouis dans le sol jusqu'au moment — relativement peu éloigné de nous sans doute — où l'emplacement qu'ils occupent a été mis en culture.

L'OSSUAIRE

L'un de nous écrivait en 1905 : « Chaque fois que l'on trouve sur un des plateaux avoisinant la Meuse ou l'un de ses affluents une station néolithique de quelque importance on est sûr de rencontrer une sépulture dans une des grottes les plus rapprochées, dans une anfractuosité, dans une crevasse ou même simplement au pied d'une paroi rocheuse » (2).

Le fait ne tarda pas à se vérifier à Lustin.

Fin février 1910, M. E. van den Broeck étant en visite chez M. Baujot, remarqua à la base d'un rocher surplombant le sol, situé dans la partie supérieure de la propriété (fig. 3), quelques débris d'os humains éparpillés le long de la roche.

Avisés de cette découverte par M. van den Broeck, nous sollicitâmes et obtînmes aussitôt de M. Baujot l'autorisation de pratiquer des fouilles à l'endroit de la trouvaille distant seulement de 500 mètres de la chapelle de *Covis* qui marque à peu près le centre de la station d'habitat (fig. 1).

Nos fouilles ont mis au jour un assez bon nombre d'ossements humains, tous malheureusement en mauvais état de conservation et la plupart du temps inutilisables pour des mensurations.

L'inventaire nous permet de rapporter ces ossements à huit individus au moins.

On a été trouvés : un crâne très fragmentaire mais qui a pu être restauré ; un fragment d'occipital d'enfant ; une mandibule presque complète, restaurée elle aussi, provenant d'un adolescent (les dents de sagesse sont encore incluses dans les alvéoles) ; un fragment droit de mandibule adulte.

La colonne vertébrale est représentée par trente-neuf vertèbres cervicales dont sept atlas complets ou fragmentaires et huit axis

(1) Une de ces pointes de flèche, le n^o 10 de la fig. 2, a été trouvée par M. le professeur Baujot et donnée par lui aux Musées royaux du Cinquantenaire.

(2) *Le Mouvement scientifique en Belgique*, 1830-1905, t. II, p. 167.

assez bien conservés; trente et une vertèbres dorsales; treize lombaires et une première sacrée.

La ceinture thoracique a fourni: deux omoplates d'enfants, cinq clavicules, un manubium et des débris de côtes.

Le membre thoracique a donné trois fragments d'humérus, trois morceaux de diaphyses de radius et un débris de cubitus.

La ceinture pelvienne compte un os iliaque incomplet, deux débris de cavités cotyloïdes et une première vertèbre sacrée.

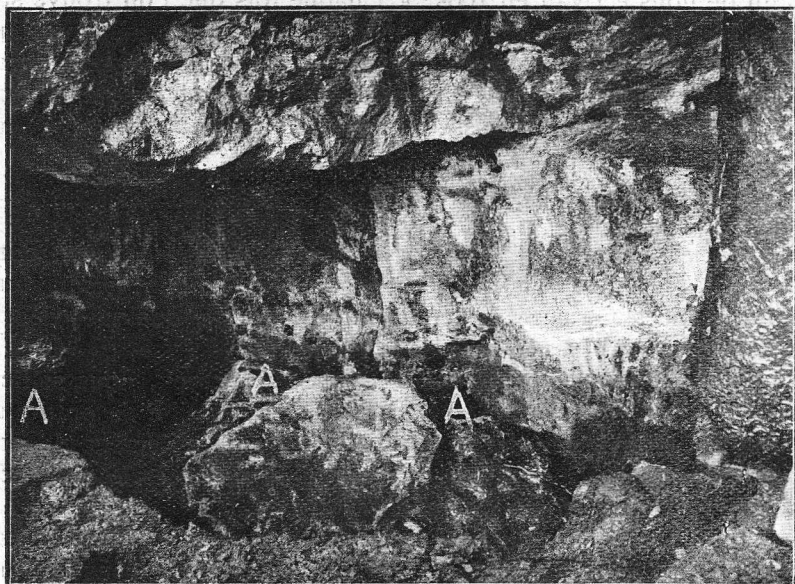


Fig. 3. — Lustin (province de Namur). — Ossuaire de Covis. — A A A. ○ssements humains.

Le membre inférieur n'offre que deux fragments de diaphyses tibiales, quatre morceaux de péronés et quatre rotules.

Les extrémités (mains et pieds) comptent plus de cent et cinquante os. Neuf astragales (cinq droits et cinq gauches).

Les dents, trouvées libres ou encore implantées dans les alvéoles, sont au nombre de cent et quatorze. Certaines présentent une assez forte usure, même les dents de jeunes sujets. Pas de carie. Ces dents se dénombrent de la façon suivante: 48 incisives, 14 canines, 36 pré-molaires et 16 grosses molaires.

Le crâne restauré se réduit à la calotte avec débris des temporaux et des os malaïres.

La suture sagittale est effacée, les sutures coronales se distinguent

peu. Les apophyses mastoïdes sont assez minces. Les bosses frontales sont accusées; les rebords orbitaires assez arrondis. Légère brachycéphalie.

La restauration de ce crâne faussant nécessairement les mesures, nous avons préféré nous abstenir de toute épreuve craniométrique.

Nous considérons volontiers ce crâne comme féminin.

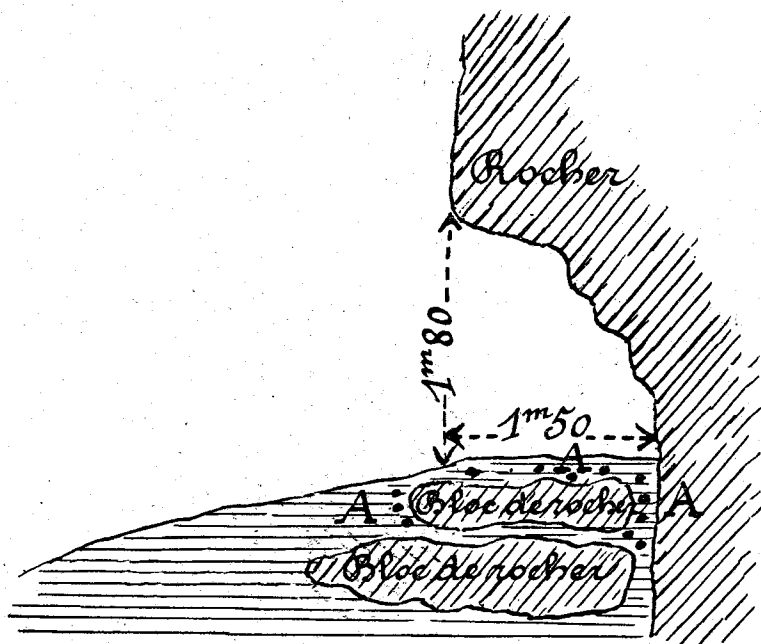


Fig. 4. — A A A. Ossements humains. — Ossuaire de Covis. — Coupe.

Les débris humains dont nous venons de faire l'énumération gisaient sans ordre, pêle-mêle, sur de gros blocs de rocher et dans les interstices de ceux-ci (fig. 4). Le dépôt n'était donc pas recouvert d'un lit de pierres, contrairement à ce que nous avons fréquemment observé ailleurs (1). Nous n'avons pas rencontré non plus d'objet de mobilier funéraire auprès des ossements.

(1) M. Baujot nous a fait toutefois remarquer qu'un certain temps avant la découverte, des ouvriers avaient travaillé à cet endroit en vue de transformer le talus en terrasses. Ayant eu besoin de moellons pour construire des escaliers et des perrés, il se peut que ceux-ci aient pris là, à l'emplacement de l'ossuaire, les pierres qui leur étaient nécessaires.

Peu de temps après nos recherches, M. Baujot, en fouillant le sol sous l'ossuaire, fit cette constatation inattendue, et du reste sans relation aucune avec notre sujet, que la sépulture se trouvait située

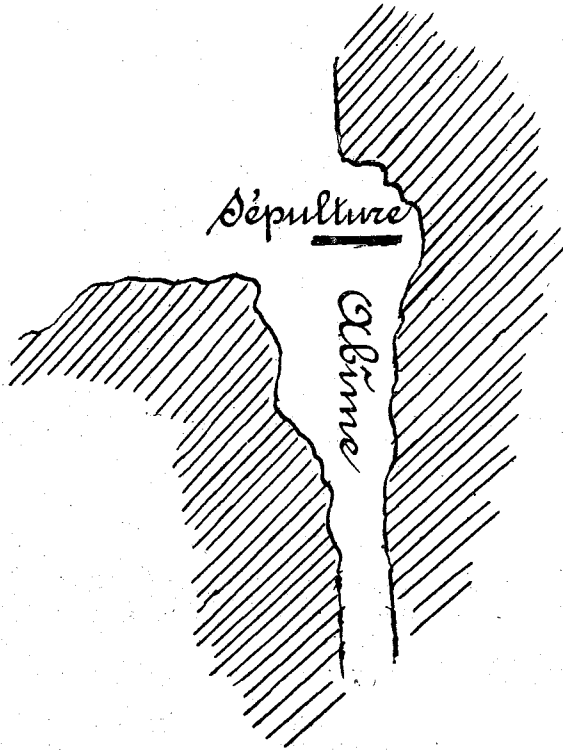


Fig. 5. — Ossuaire de Covis. — Coupe de l'abîme.

exactement au-dessus d'un *abîme* d'origine très ancienne et qui est maintenant vidé jusqu'à la profondeur de 8 mètres (fig. 5).

* * *

Dans l'état actuel de nos recherches, la station d'habitat de *Covis* apparaît comme une station à industries tardenoisienne et robenhausienne mélangées mais avec prédominance très marquée du Tardenoisien sur le Robenhausien.

Les découvertes que nous avons faites dans la grotte de Remouchamps nous permettent de considérer notre Tardenoisien commençant comme représentant le stade supérieur du magdalénien (1).

* * *

En terminant cette note, nous prions M. le professeur Baujot de vouloir agréer l'expression de toute notre reconnaissance pour l'autorisation de fouilles qu'il nous a accordée et pour le don qu'il a bien voulu faire aux Musées royaux du Cinquantenaire des ossements humains découverts dans sa propriété de Lustin.

(2) Nous avons trouvé là, autour de foyers, le petit outillage lithique bien connu associé à la faune froide: renne, lagopède des neiges, etc...

LES BARQUES PRIMITIVES DE HOEVENEN

PRÈS D'ANVERS, 1914-1919

par Georges HASSE,

Collaborateur du Musée royal d'Histoire naturelle.

Au mois de mai 1914 les travaux de dérivation des Schijns dans le polder d'Ettenhoven, commune de Hoevenen devant Oorderen près d'Anvers, ont permis de découvrir deux barques primitives; grâce à l'aide intelligente et précieuse de M. l'ingénieur en chef Haenecour, toujours prêt à seconder la science, il nous fut permis de relever exactement les niveaux archéologiques, de photographier en 1914 et de réaliser une fouille parfaite en 1919, nous tenons à l'en remercier tout particulièrement en notre nom et au nom des Musées royaux du Cinquantenaire, où se trouve actuellement une des barques.

Les fouilles pour la dérivation des Schijns constituent un immense travail destiné à assurer l'écoulement de toutes les eaux des polders, depuis Anvers jusqu'au Kruissehaus par un double canal et une première entreprise dans les polders d'Eekeren et Ettenhoven est en voie d'achèvement.

Au cours des fouilles, nous avons pu reconstituer une nouvelle partie de l'ancien tracé des rivières primitives, faisant une suite régulière à notre étude des Schijns primitifs à Anvers et au nord d'Anvers; dans ces fouilles la rivière avait une moyenne de 30 à 40 mètres de large et nous l'avons suivie sur 1,500 mètres, depuis le Bunderdijk jusqu'à la redoute d'Oorderen; la profondeur de cette rivière était en moyenne de 3 à 4 mètres et les couches archéologiques avaient les mêmes caractéristiques que celles que nous avons décrites précédemment :

1. Argile des polders en stratifications régulièrement horizontales, déposées depuis 1583, date des inondations défensives contre le prince de Parme.

2. La tourbe néolithique qui se présente ici avec des arbres nombreux couchés et de très nombreux troncs.

3. Les dépôts fluviatiles argilo-limono-sableux bruns et noirs à stratifications régulières formés du 11^e siècle jusqu'en 1583.

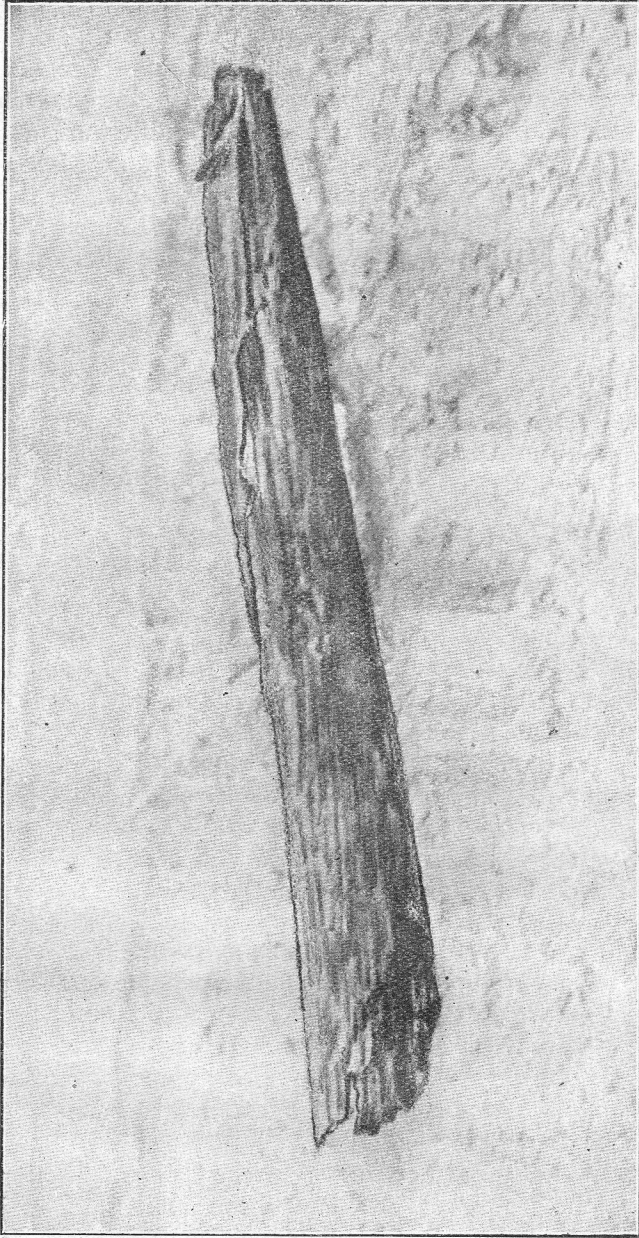


Fig. 1. Première pirogue monoxyle.

4. Dépôts sableux blancs, stratifications irrégulières, souvent avec parties de tourbe roulées, formés depuis le 3^e siècle jusqu'au 11^e.

5. Dépôts fluviatiles limono-tourbeux, couches stratifiées régulières tantôt avec du limon, tantôt avec débris végétaux noirs, formés depuis le creusement au néolithique jusqu'au 3^e siècle.

Au mois de mai 1914, l'avancement des fouilles mit à jour au fond (n° 5) de l'ancienne rivière une pyrogue monoxyle en chêne, dont une partie seule subsiste. La situation au fond de la rivière, dans les dépôts les plus anciens, la fait placer, au point de vue archéologique, dans le néolithique Robenhausien (qui est le néolithique d'Anvers).

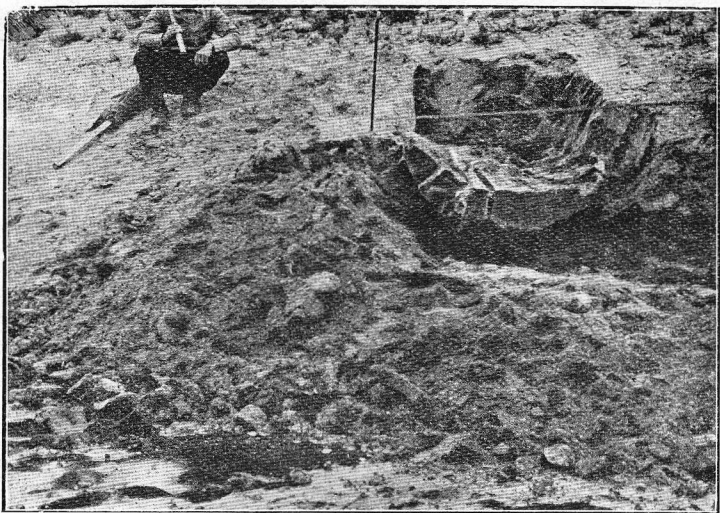


Fig. 2. La deuxième barque en 1914.

La pirogue consiste en un tronc de chêne évidé, l'avant seul subsiste et est pointu et représente bien le même type que la pirogue retrouvée par M. le baron de Loë à Neckerspoel-Malines; la longueur de la partie existante est de 2^m80, la plus grande largeur de 0^m55, la profondeur de 0^m40; l'extérieur est assez régulièrement arrondi, sans carène nettement marquée, l'intérieur est irrégulièrement et grossièrement achevé (fig. 1).

Au mois de juin 1914, les fouilles mirent à nu une section d'embarcation qui présentait un problème assez intéressant, et j'eus le grand plaisir de discuter ce problème sur place avec M. le baron de Loë, directeur du service des fouilles des Musées royaux du Cinquantenaire; nous fîmes dégager sur environ un mètre de pro-

fondeur et reconnûmes un tronc de chêne évidé de 0,80 cm. de diamètre et de 0,30 cm. d'épaisseur, mais fûmes d'accord pour reporter la détermination de l'âge archéologique au moment de l'achèvement de la fouille (fig. 2).

Vint la guerre, les Allemands détestés, prirent possession de la redoute d'Oorderen, défendirent l'accès des travaux à tout le monde,



Fig. 3. La deuxième barque dans la fouille en 1919.

mais l'eau vint nous défendre contre leur brutal désir de vol en toutes choses et recouvrit les fouilles, les inonda et nous permit en 1919 de reprendre notre bien et d'achever nos études archéologiques.

Grâce à l'intelligente direction de M. l'ingénieur-directeur Haenecour, nous eûmes la satisfaction grande de voir une fouille complète pour la seconde embarcation et de faire des constatations extrêmement intéressantes; ce que l'avancement insuffisant des

fouilles de 1914 ne nous permit pas de déterminer, celles de 1919 nous permit d'étudier et de caractériser.

Le 13 août 1919, la fouille nous permit de voir une ébauche d'embarcation gisant dans une crique de la rivière primitive, qui était devenu un chantier naval préhistorique. Sur un lit de tourbe feuilletée, d'âge néolithique, gisait un tronc d'arbre évidé et en position décliné (fig. 3).

On se rendait parfaitement compte qu'on avait abattu un des chênes géants qui bordaient ces rivières primitives, fait flotter, puis échouer dans une crique et probablement traîné à faible distance du niveau de flottaison.

L'arbre avait certainement 1^m60 de diamètre, parce que la partie retrouvée a pour sa faible épaisseur encore plus de 0^m80 de diamètre.

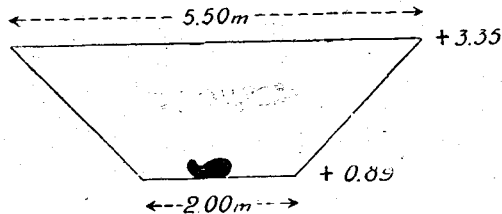


FIG. 3. — Situation de la barque n° 2, dans la fouille.

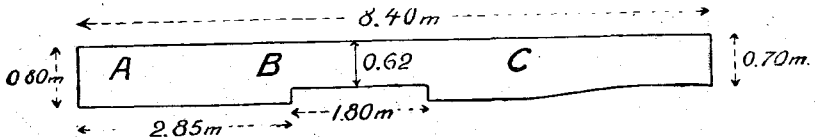


FIG. 4. — Schéma de l'ébauche de barque ou pirogue.

- A Largeur 0,80 cm.
- B. » 0,80 à 0,85 cm.
- C. » 0,62 cm.
- D. » 0,70 cm.

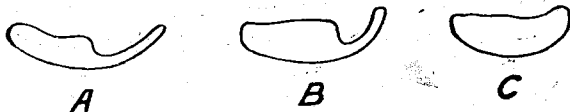


FIG. 5. — Sections en divers points.

FIG. 6. — Voir la photo de la barque n° 2 en 1914.

7. *Coupe géologique de situation de la pirogue ébauchée.*

1. Argile des polders.
2. Tourbe.
3. Stratifications sablo-limoneuses.
4. Stratifications sableuses.
5. Pirogue ébauchée.
6. Tourbe feuilletée.
7. Terrains pliocènes.

La pirogue ébauchée reposait en position décline à la côte + 0,89, soit à 2^m50 de profondeur sous l'argile des polders, sur un lit de tourbe feuilletée, ce qui la reporte vers la période néolithique robenhausienne ou vers l'âge du fer.

La partie retrouvée mesurait 8^m40 de longueur totale, une largeur maxima de 1^m32 et une épaisseur maxima de 0^m40.

Le travail réalisé montrait un tronc d'arbre dont une grande partie avait été enlevée de façon à ne laisser qu'une partie utilisable; nous voyons en A que le tronc a été évidé de façon régulièrement concave, en B-C que la concavité a été fort poussée, jusqu'à faire un bordage de 0^m20 de hauteur (bien visible p. n° 6) et sans doute des nœuds ont obligé les constructeurs primitifs à entailler largement leur arbre, puisque sur 1^m80, 0^m28 de largeur, une partie de bois a été enlevée, rétrécissant ainsi leur pirogue considérablement; entrain-il dans l'idée de nos constructeurs de rapporter une pièce de bois en remplacement, il nous sera difficile de le dire; en D c'est le tronc simplement aplani, creusé en ébauches multiples.

Ce qui est intéressant, c'est que le tronc de chêne ainsi préparé pour en faire une piroque monoxyle est encore porteur de son écorce.

Nous nous trouvons donc parfaitement devant un chantier de construction primitif de nos ancêtres néolithiques ayant utilisé une crique d'un des Schijns primitifs et ayant employé les matériaux bois trouvés sur place; il est assez curieux qu'aucun instrument n'ait été retrouvé, ce qui nous ferait supposer que le travail ébauché a été abandonné pour des raisons sérieuses: la guerre ou le déplacement des habitants vers une autre partie du pays.

Il est toujours curieux et intéressant pour nous de retrouver l'histoire de la navigation primitive chez nous et espérons que notre série n'est point encore close.

Au jour prochain où les salles des Musées royaux du Cinquante-naire seront réorganisés avec toutes nos richesses nouvellement acquises, le public pourra admirer ces embarcations primitives.

DISCUSSION.

M. LE BARON DE LOË. — M. Hasse pourrait-il indiquer approximativement la date à laquelle on pourrait faire remonter la construction de ces barques.

M. HASSE — Ces barques sont protohistoriques et remontent à l'âge du fer. Les sections sont sans aucun doute faites à l'aide d'instruments en fer.

MIETTES ETHNOGRAPHIQUES

par l'abbé CLAERHOUT

Après l'époque romaine, la Westflandre a été peuplée par les Francs saliens: ils se sont avancés aussi loin que le leur permettaient les irruptions de la mer, lesquelles ont suivi la période belgo-romaine et par leurs alluvions ont créé dans la Flandre maritime un nouveau sol au-dessus de l'ancien. Dans ce sol primitif, on retrouve les silex des néolithiques, les crannages des tribus gauloises et la céramique des Morins et des Ménapiens, soumis à la domination des maîtres du monde.

Le nouveau sol a été colonisé en grande partie par les Frisons, et parmi les multiples preuves de cette occupation, on peut signaler les collines de refuge.

Une de ces colonies frisonnes fut celle de Wercken, dans l'arrondissement de Dixmude.

C'est ainsi qu'à Wercken, au témoignage de l'historien de ce village (1), il existait autrefois trois collines de refuge, situées à proximité l'une de l'autre; deux de ces monticules artificiels étaient encore visibles avant la guerre; c'était d'abord, de *Hooge Andjoen*, le grand oignon, comme l'appelait le peuple dans l'idiome local et dont tout le monde a entendu parler, et ensuite l'éminence sur laquelle l'église était bâtie; le village était au temps jadis établi sur une troisième colline de refuge.

Pourquoi ces trois collines de refuge?

La commune de Wercken était située sur la rive droite d'un cours d'eau qui forme aujourd'hui le petit canal de Handzaeme, débouchant dans l'Yser à Dixmude.

Les prairies qui bordent le canal à présent étaient autrefois des marécages et le cours d'eau ressemblait à un bras de mer. Ceux qui habitaient la rive devaient se prémunir contre les eaux et s'établir sur des éminences; ils suivaient en cela les antiques traditions de leur peuple qui devait conquérir sur la mer ses habitats, ses pâturages et le peu de terre qu'il cultivait.

(1) C. VAN DEN BUSSCHE, *Geschiedkundig Memoriaal van Wercken* Pruges, 1866.

Ces trois collines de Wercken, probablement reliées entre elles par des ponts ou des digues, devaient ressembler à une île, située au milieu d'un fleuve et dans les dialectes germaniques ces îles portaient un nom en vieux haut-allemand, *warid*, en moyen haut-allemand *wert*, en moyen bas-allemand *werder*, en flamand *weerd*, en allemand *wert*, en anglo-saxon *waroth*. Comme variantes curieuses, Förstemann (1), dans son ouvrage capital sur la toponymie allemande, indique *weritha* et *werethe*, trouvées dans des documents du 9^e et du 10^e siècles.

Ce qui paraît intéressant, c'est que le chroniqueur Malbrancq donne à la commune de Wercken le nom de *Weretha* (2).

Mais les chroniqueurs avaient-ils le sens de notre impitoyable critique historique et scientifique? Peut-on se fier à eux? Leurs renseignements sur les faits historiques et la toponymie ne sont-ils pas très souvent fantastiques, empruntés à la légende et sujets à caution? Ne confondent-ils pas les noms et les lieux, appliquant à tel endroit le vocable qui convient à un autre?

Nous avons lieu de le soupçonner.

Il est certain néanmoins que si la commune de Wercken ne portait pas le nom propre de *Weretha*, elle pouvait, comme île située dans un fleuve, porter ce nom comme nom commun et s'appeler *weretha*, *weerd* ou *werd*.

Ce qui est vraisemblable aussi, c'est que ce nom si singulier et si énigmatique de *Wercken* provient du terme *Werd*.

Les Frisons ont la tendance d'ajouter la muette *k* à certains mots et à certains radicaux: c'est un phénomène que l'on observe dans leur phonétique (3). Après le mot *pjil*, flèche, ils mettent un *k* et ils prononcent *pjilk*. Le même phénomène apparaît dans le westfla-

(1) ERNST FÖRSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch. Zweiter Band. Ortsnamen* Herausgegeben von Hermann Jellinghaus. Bonn, 1916. P. 1238. Sub v^o Warid. « *Als Grundwort in folgenden Namen... Gerhardasweritha. Hemmeswerethe...* »

(2) JACOBI MALBRANCO, Audomarensis e societate Jesu. *De Morinis*. T. I ab anno ante Christum 309 ad annum ejusdem 751. Tornaci Nerviorum 1639. P. 604: « Hic antiqua locorum nomina, vulgari et hodierno idiomate redduntur: ... Weretha, Werkene... »

P. 603: « Monumenta Bertiniensium inconcambio Hilduini Abbatis supra fluvium Fleternum in pago Mempisco... et ibidem citantur pagi assidentes seu vicini: Adalfringahem, Furnas, Dikasmut, Lampas, Greflo, Bireclo, *Weretha*... » Dans l'ancienne carte du pays des Morins que Malbrancq ajoute à son travail, il place *Weretha* à l'endroit où se trouve actuellement le village de Wercken.

(3) F. BUITENRUST HETTEMA, *Friesche Plaatsnamen*. Dans *Nomina Geographica Neerlandica*. T. IV, Liv. I, p. 9. Leiden, 1896.

mand, fortement teinté d'influences phonétiques frisonnes (1). Pour *gort*, *gruau*, les Westflamands disent *gork*, mot qui par l'élimination du *t*, devient *gork*. Ce changement de *t* en *k* est tout à fait anormal, mais par le phénomène que nous relevons dans les dialectes frisons, il s'explique parfaitement. De même dans la plaine maritime, où l'influence frisonne se fait vivement sentir on dit *workel* pour *wortel*, *racine*, *spork* pour *sport*, *échelon*, *vijk* pour *vijt*, *panaris*.

De même les Frisons qui ont fondé la colonie de Wercken auront dit *Weretha*, *weerd*, *werd* et par l'addition du *k*, *werdk*, *werk*, forme qui, au locatif, à cause de curieux phénomène linguistique, aura donné le vocable actuel de Wercken (2).

* * *

A Leffinghe, commune de l'arrondissement d'Ostende, il y avait avant la guerre une ferme remarquable, appelée *Het Fleriskot*. Ce n'est pas seulement dans les langues germaniques, mais encore dans d'autres idiomes indo-européens que le mot *kot*, *kota* désigne l'habitation. On connaît aussi les variantes *kaat*, *keet*, *kiet*.

La première partie de ce vocable, qu'il convient de sauver de l'oubli, est un nom d'homme et même un nom propre frison (3). On connaît les noms de famille frisons *Fleringa*, *Fleersma*. Les noms patronymiques dérivent suivant une règle invariable du nom de l'ancêtre de ce lignage *Flere*, *Flero* et le nom de la ferme du *Fleriskot* à Leffinghe signifie : l'habitation du Frison portant le nom de *Flere* et cette ferme est redevable de son nom au colon frison qui l'a fondée.

Ce qui est plus intéressant encore que le nom de la ferme, c'est que le fondateur a mis sur un des bâtiments qu'il a élevés la marque indéniable de son passage.

Avant la guerre on pouvait admirer parmi les bâtiments de cette ferme une immense grange frisonne.

(1) L. L. DE BO, *Westvlaamsch Idioticon*. Bruges, 1873, 1^{re} édition, p. 474. A la lettre *k*.

(2) Notre savant collègue M. le baron de Loë a fouillé en 1905 le terre de Wercken, qui s'appelle le *grand oignon*, et il le considère comme une motte féodale. Si on se rallie à son opinion, on ne peut considérer comme collines de refuge que les deux éminences sur lesquelles l'église et le village ont été établis. (Rapport sur les fouilles exécutées en 1905. *Ann. de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles*, t. 20, 1906.)

(3) Joham WINKLER, *Lijst van Friesche, Eigennamen*. Leeuwarden. Meijer et Schaafsma. Sans date. P. 104. *Flere*.

Figurez-vous un mur peu élevé et formant un grand rectangle; sur ce mur était construit un toit très escarpé, à quatre versants. Ce toit abritait la grange et l'étable du cultivateur.

Il y a encore de ces granges dans la plaine maritime, mais elles tendent à disparaître. Elles sont la reproduction en Flandre d'un des deux types de la ferme frisonne que l'on observe en Frise, mais elles diffèrent cependant de ce type en un point: en Frise ce type de l'habitation rurale, l'immense bâtiment rectangulaire contient la grange, l'étable et la maison du cultivateur.

Cette grange de Leffinghe avait déjà attiré notre attention et excité notre intérêt, il y a quarante ans. Nous avons encore visité cette ferme en 1910 et nous l'avons quittée sans pressentir que c'était hélas pour ne plus la revoir. Située près du front et à proximité de la mer, cette magnifique grange a été détruite par la guerre. Gardons un souvenir ému de ces vestiges d'un lointain passé, disparus dans la tourmente qui a si cruellement sévi dans notre antique Westflandre et qui l'a si héroïquement éprouvée (1).

* * *

En 1174, l'abbaye des Prémontrés de Furnes acheta à Evrard Radol, de Tournai, pour 550 marcs d'argent la ferme de *Vokinerwerf* ou *Focquewerva*, d'une étendue de 350 mesures, située à Alveringhem (1).

Nous présumons que le nom de cette ferme contient un vocable patronymique, dont la forme a été quelque peu altérée; pour *Vokine* équivalent de *Fockine* nous proposons de lire *Fockinga*. *Fockinga* est un nominatif pluriel. Ici, dans le nom de la ferme, nous avons le génitif pluriel qui ressemble au nominatif et ce terme désigne les descendants d'un homme portant le prénom de *Fokke*.

Ce prénom (2) était fort répandu chez les Frisons et il a donné naissance à un grand nombre de noms de famille, et il est lui-même devenu nom de famille, comme c'est le cas pour un certain nombre de prénoms frisons en Frise et en Flandre.

(1) M. le baron de Loë a visité la ferme de Fleriskot en 1912. Il a été également impressionné par le type frison de la grange et il a remarqué, en outre, que la ferme paraissait être établie sur un petit monticule de refuge. (Rapport sur les fouilles exécutées en 1912. *Ann. de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles*, t. 27, 1913.)

(2) F. VANDE PUTTE et C. CARTON, *Chronicon et Cartularium Sancti Nicolai Furnensis ordinis Praemonstratensis*. Bruges, 1849, p. 217.

(3) Johan WINKLER, *Op laudat*, p. 106: *Fokke, Focko*.

Ce simple nom de ferme, usité au moyen âge en Flandre, nous fournit encore une fois un renseignement ethnographique très précieux et constitue une intéressante réminiscence de la colonisation frisonne dans la Flandre maritime.

Il est utile de consulter les cartulaires de nos anciennes abbayes au point de vue ethnographique : c'est un point de vue auquel on ne s'est pas encore placé pour les dépouiller.

DISCUSSION.

M. LE BARON DE LOË. — J'ai visité en effet le tertre du Grand Oignon. Je pense qu'il s'agit là d'un ouvrage défensif. Le tertre n'est pas entièrement artificiel, mais a été arrangé sur une colline qui par conséquent ne nécessitait pas l'élévation d'un travail de refuge contre les marées. Dans la plaine maritime, ces tertres sont des ouvrages destinés à mettre à l'abri les troupeaux, etc. Ils sont tous antérieurs au XII^e siècle, date à laquelle remonte la construction des digues.
